

# *BULLETIN MUNICIPAL* *ST CLÉMENT DES LEVÉES*



**HIVER 24/25**

## MOT DU MAIRE



Noël est tout proche, les illuminations sont en place depuis début décembre à l'exception du secteur Route de Saumur jusqu'à la Rue Thibault. Le vol, en Novembre, de câbles d'éclairage public sur ces 700m impacte la sécurité ainsi que les finances de la Commune.

Félicitations aux enfants de l'école pour les décorations réalisées, exposées Place Michel Pruvost.

La création du parking rue des Beausses est achevée depuis fin novembre, une dizaine de places sont disponibles et permettent de fluidifier la circulation dans cette rue.

La Bibliothèque fait peau neuve ou plutôt murs neufs, les extérieurs sont quasi achevés, place à l'aménagement intérieur début 2025 pour une fin de travaux prévue pendant le printemps.

L'année 2024 sera une nouvelle fois une année de réussite pour l'ensemble des spectacles et animations sur ST CLÉMENT DES LEVÉES, un grand Merci à l'ensemble des bénévoles et partenaires ainsi qu'au public qui répond présent, gage de qualité des activités proposées.

Je compte, avec le Conseil Municipal, sur vous pour partager la cérémonie des voeux Samedi 11 Janvier 2025 à 18 h 00 à la Salle des Fêtes, évoquer plus précisément l'année écoulée ainsi que les perspectives 2025.

BONNES VACANCES à toutes et tous et EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

**Laurent Nivelles**  
Le Maire

## SOMMAIRE

Sommaire et mot du maire.....	p. 2
Actualités communales.....	p. 3
Actualités commissions .....	p. 6
Enfance jeunesse.....	p. 8
École Yvonne Lombard.....	p. 8
APE.....	p. 8
Plantation d'arbres.....	p. 8
Assemblée communale.....	p. 10
Associations.....	p. 12
Bibliothèque.....	p. 12
Anjou Vélo Vintage.....	p. 13
Boule de fort.....	p. 14
Rétroviseur Saumurois.....	p. 14
Infos.....	p. 15
Urbanisme.....	p. 15
Musée Marine de Loire Anjou.....	p. 16
Panneau Pocket.....	p. 16
Bruits voisinage.....	p. 17
Élagage.....	p. 17
France Services.....	p. 17
Commerces.....	p. 18
Ordre du jour . .....	p. 19
Informations pratiques.....	p. 20
Temps forts .....	p. 21
Calendrier Kyrielle .....	p. 23

Le Bulletin municipal est publié par la commune de Saint Clément des Levées.

Mairie : 3 Place Michel Pruvost  
49350 SAINT CLEMENT DES LEVEES

Site internet : <https://www.stclementdeslevees.fr/>

Rédaction et illustrations par la commission "Information et Communication" : Michel Pidou, Stéphane Derouet, Dominique Pé, Delphine Desbois, Cécile Sauleau

Mise en page et Impression : Loire Impression  
13 RUE DU Pavé du Riou , 49400 DISTRE

**LOIRE**  
impression

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

Tirage : 600 exemplaires

## VŒUX DU MAIRE

**11 Janvier 2025 à 18 h**

Salle des fêtes

## REPAS DES AÎNÉS

Filet de saumon sauce à l'orange, parmentier de canard, gâteau Mona Lisa des Douceurs de la Levée, le tout arrosé de bons vins. Voilà une partie de ce que **70 aînés ont dégusté au banquet qui les a réunis dimanche 17 novembre 2024.**



Dans une ambiance détendue et joyeuse, l'après-midi s'est déroulée sous la houlette de monsieur le Maire entouré des conseillers qui ont assuré le service.

L'assemblée a eu le plaisir de recevoir Anne-Laure BLIN, députée de la circonscription, venue en famille et qui a souligné l'attachement et le soin qu'elle portait aux préoccupations de la population qu'elle représente.

Monsieur l'abbé Rodrigue BOAFO a également partagé un temps avec tous redisant lui aussi sa disponibilité à chacun et rappelant que Saint Clément est fêté le 23 novembre.

La table était joliment décorée par les menus multicolores dessinés par les enfants de l'école et un petit porte-clés attendait chaque convive à sa place.

Frédéric CANTIN le cuisinier de l'école avait donc peaufiné son menu, cuisinant tout le samedi et organisant le service en vrai professionnel.

Nathalie ROUSSET a quant à elle enchanté en musique et en karaoké tout cet après-midi, laissant le micro à Suzanne et Madeleine qui nous ont partagé leurs talents de chanteuses. La fin du repas venue, une bonne partie de l'assistance a encore profité pendant 2 heures de la musique en dansant.

Ce qui ressort de cette journée, c'est l'interaction entre tous qui a contribué à sa réussite ; les enfants, les agents municipaux, les élus et surtout les convives qui n'ont pas manqué de souligner le plaisir qu'il y a à se réunir autour d'un bon repas, discuter entre voisins qu'on connaît bien et faire connaissance avec ceux qu'on ne connaissait pas.

Merci à tous et à l'année prochaine.

## ÉTAT CIVIL

**ÉTAT CIVIL 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2024**  
du 1<sup>er</sup> juillet au 30 octobre la commune a enregistré

### 2 NAISSANCES

21 JUILLET • AMBOYE-LETARD  
5 AOÛT • BONNEAU

### 9 DÉCÈS

8 JUILLET • LEQUEUX  
10 JUILLET • FORGEOT  
9 AOÛT • HERSARD  
24 AOÛT • GALAIS  
9 SEPTEMBRE • BOMPOIS  
22 SEPTEMBRE • BERRY  
24 OCTOBRE • BRENUGAT

### 3 MARIAGES

13 JUILLET • BAILLERGEAU-DUBOIS  
20 JUILLET • WOUENZELL-WANDERSTEIN  
7 SEPTEMBRE • ARNOUX-DURAND



Colette Mandote et Marcel Doinel, cette année, ont été honorés !



# RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTO 2024 :

1. VINCELOT Michel



2. MME MONTEGU Sylvie



2. MME MONTEGU Sylvie



3. Dréno Jean Christophe



## TÉLÉTHON

### CÉRÉMONIE DE REMISE DE CHÈQUE DU TÉLÉTHON

Un chèque de 750 € a été remis à l'AFM Téléthon, soulignant l'engagement solidaire de la communauté locale. Cette somme a été collectée à l'occasion de l'assemblée communale organisée par le comité des fêtes, un événement convivial qui a rassemblé de nombreux habitants.

Le succès de cette initiative est notamment dû à la vente de pots de glace, dont les bénéfices ont entièrement été reversés à l'AFM Téléthon. La boulangerie « Les Douceurs de la Levée » a généreusement fourni la matière première nécessaire à la confection de ces délicieuses glaces, apportant ainsi une contribution précieuse à cette belle cause.





Comme chaque année, les membres de la commission des maisons fleuries ( Cécile Sauleau, Nadège Roulleau, Brigitte Smith, Jean-Noël Nivelles, Michel Pidou) ont sillonné chaque rue de la commune, afin de décerner les prix ci-dessous

### Balcon / terrasse Sénior (+80 ans)

- 1 Suzanne Carré
- 2 Nicole Hersard
- 3 Ex aequo : Colette Mandote  
Thérèse Calmet



### Jardin Paysagé Sénior (+ 80 ans)

- 1 Jack Girondeau
- 2 Marie Thérèse Bompois
- 3 Andrée Besnard

### Balcon-Terrasse

- 1 Andrée Perdreau
- 2 Antoine Malvert
- 3 Carole Godet
- 4 Didier Thépin

### Jardin paysagé

- 1 Émile Dubois
- 2 Gilles Fillon
- 3 Michel Soyer

Et un coup de cœur pour les jardins de : Bernard et Marie-Laure Percheron, Jean-Marc et Bernadette Moisan.

## TÉLÉTHON

### VENTE DE BRIOCHES ET PETITS PAINS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES RE-BELLES ROSES

Dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, la boulangerie «Les Douceurs de la Levée» a organisé, en collaboration avec l'association «Les Re-belles Roses», une vente de brioches et de petits pains en forme de seins. Cette initiative originale et solidaire a connu un franc succès auprès des habitants de notre commune.

Grâce à la générosité de chacun, ce sont **157 brioches** et **34 petits pains** qui ont été vendus, permettant de récolter la somme de **897,50 €** au profit de l'association. Ces fonds contribueront à soutenir les actions de Les Rebelles Roses, notamment dans la prévention et l'accompagnement des femmes touchées par le cancer du sein.

Un grand merci à la boulangerie «Les Douceurs de la Levée» pour son engagement, ainsi qu'à tous les participants qui, par ce geste gourmand et symbolique, ont montré leur

solidarité avec cette noble cause. Ensemble, continuons à soutenir \*Les Re-belles Roses\* et à sensibiliser sur l'importance du dépistage et de la recherche.

Merci à tous pour votre mobilisation !



# TRAVAUX



## POSE DE GOUTIÈRES À L'ÉGLISE

Entreprise Laurent BREITH pour 8 973,60€ HT soit 10 768,32€ TTC.



## PLACE DE LA MAIRIE

afin de faciliter la montée des vélos sur le trottoir et descendre sur les quais, il a été réalisé une mise à niveau entre la route et le trottoir. 20 000 €



## ROUTE DES NOUAILLES CR 10 ET RUE DU PLESSIS

création d'un tapis d'enrobé COMPOMAC ou similaire. 30 000 €



## PEINTURE CUISINE DE LA CANTINE

Entreprise Nicolas HARDOUIN 3 100€ HT soit 3 597€ TTC  
Le travail a été réalisé en même temps que l'insonorisation du réfectoire, première semaine des vacances de juillet.

## ACHAT D'UN VÉHICULE COMMUNAL

acquisition d'un nouveau véhicule pour le service technique, Fourgon E-Expert taille M (3 places) 100kW (136cv) Batterie 50 kWh au prix de 29000 € HT soit 34 685,76€ TTC chez le Garage Saga Automobiles PEUGEOT de Saumur.



## NETTOYAGE DES BERNES PRÉ DEMION



## AMÉNAGEMENT D'UN PARKING RUE DES BEAUSSES

## CURAGE DES FOSSÉS



# RÉSULTAT DU LÂCHER DE BALLONS

**BEILLARD Robin** • 6 ans  
COURCEMONT (72) : **135 Kms**

**MORTIER Elior** • 8 ans  
MARCHEFROY (28) : **284 Kms**



## CIMETIÈRE

### TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de la commission, et après délibération, valide à l'unanimité les propositions ci-dessus à compter du 1er Septembre 2024.

**CASE DE COLOMBARIUM** : 15 ans : 350 €  
30 ans : 600 €

**CAVURNE** : 15 ans : 350 €  
30 ans : 600 €

**CONCESSION TRADITIONNELLE** : 15 ans : 70 €  
30 ans : 100 €

**DÉPÔT DES CENDRES** : Gratuit

*Le Conseil municipal décide que l'intégralité du produit provenant de la vente des concessions et de leurs renouvellements soit versée au profit du CCAS.*



## BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pourquoi faire le recensement citoyen ? Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La participation à la JDC est indispensable pour s'inscrire à un examen (BEP, BAC, etc.), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire avant vos 25 ans.

Comment procéder ? Vous devez vous présenter en mairie, muni de votre pièce d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une fois le recensement effectué, vous obtiendrez une attestation de recensement.



# UNE NOUVELLE ANNÉE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE YVONNE LOMBARD

La rentrée a eu lieu le 2 septembre pour les **98 élèves** de l'école. Cette année encore, ils ont été répartis dans les quatre classes de l'école, qui les accompagne de la petite section au CM2 : Mme Elisabeth Même en PS/MS, Mme Patricia Groubatch en GS/CP, M. François Cailly en CE1/CE2 et Mme Claire Bricchet en CM1/CM2.

Pour compléter l'équipe enseignante, Mme Marion Dupont assure la décharge de direction de M. Cailly les jeudis, et Mme Célia Brossard complète le 3/4 temps de Mme Groubatch. L'encadrement des enfants est également assuré par le personnel municipal, et depuis début octobre, Kaitline Hamon effectue son service civique à nos côtés.

## LES PROJETS POUR CETTE ANNÉE

Chaque année, les enseignants inscrivent les élèves de leur classe dans différents projets, permettant de créer une émulation et de les accompagner à s'ouvrir au monde qui les entoure.

Cette année, les classes de PS/MS et CM1/CM2 participeront à des projets avec le Parc Naturel Régional. Les plus jeunes découvriront le patrimoine bâti de leur village, tandis que les plus grands s'intéresseront de plus près à la Loire. La classe de GS/CP travaillera, quant à elle, autour de l'univers des contes. Enfin, comme il est de coutume depuis de nombreuses années, les élèves de CE1/CE2 partiront en classe de mer du 31 mars au 4 avril. Nous aurons besoin d'accompagnateurs pour cette semaine. N'hésitez pas à contacter l'école si vous êtes intéressé(e).

Tous ces projets ne pourraient avoir lieu sans le soutien financier de la municipalité et de l'association des parents d'élèves, que nous remercions sincèrement.



## PROJET COMMUN : UN DÉFI POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'EAU À L'ÉCOLE YVONNE LOMBARD

Le Défi Class'Eau est un dispositif d'accompagnement pédagogique sur la sobriété en eau, porté par l'association ALISEE, en partenariat avec Saumur Val de Loire et la société SAUR.

### Les enfants, acteurs de la sobriété à l'école

Le Défi Class'Eau est un challenge ludique et positif qui permet aux enfants de comprendre les enjeux de la gestion de l'eau dans leur école et d'agir en créant un plan d'action pour la sobriété. Les élèves des cycles 2 et 3 commenceront par mener une enquête sur l'utilisation de l'eau à l'école, avec une campagne de mesures : débit des robinets, chasse aux fuites, relevés de température de l'eau et chronométrage des robinets poussoirs. Ils proposeront ensuite des actions pour tenter de réduire la consommation d'eau de l'établissement.

Ils auront également pour mission de mobiliser l'ensemble des élèves, les enseignants, et même les familles, afin de sensibiliser tout le monde aux économies d'eau.

### Penser global, agir local

Des animations seront également organisées dans toutes les classes pour aider les élèves à comprendre les enjeux de l'eau à l'échelle globale : cycles de l'eau, réchauffement climatique, pollution de l'eau, et sobriété en eau. Ils apprendront ainsi à agir localement en proposant des actions simples et concrètes de sobriété dans l'école.

Les familles seront sollicitées lors d'événements de sensibilisation organisés par les enfants, et grâce à une «mallette sobriété» qui sera prêtée tout au long de l'année. Cette mallette contient des sacs-débitmètres pour mesurer les débits d'eau, des éco-mousseurs, des sabliers de douche, ainsi que des réservoirs de toilettes. Elle permettra de démontrer que réaliser des économies d'eau à la maison est à la portée de tous.

### Former nos futurs éco-citoyens

Ce défi permet aux enfants de s'approprier les enjeux concrets de la gestion de l'eau sur leur territoire, tout en apprenant à mobiliser d'autres enfants et des adultes sur une problématique environnementale. Autant de compétences qu'ils pourront réutiliser dans le futur, faisant d'eux de futurs acteurs éco-responsables de leur commune.

### Autres projets à venir

Comme chaque année, d'autres projets seront reconduits : le contrat endurance, qui évoluera en course solidaire, le travail de toutes les classes sur les livres du prix littéraire de la citoyenneté, et la participation à la chorale des écoles du secteur.

## APE

**L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE), C'EST :**

**Qui ?** Tous les parents,

**Quoi ?** Association sympa et conviviale,

**Quand ?** Une réunion par mois ou lors d'actions,

**Comment ?** En organisant des actions pour collecter des fonds

**Pourquoi ?** Faire plaisir à nos enfants et permettre aux enseignants de mener leurs projets pédagogiques.

**RÉCAPITULATIF SUR LES ACTIONS DE L'ANNÉE :**

**12 octobre 2024 : Action photos (individuelles, fratries)**

**13 décembre 2024 : Fête de Noël (vente de sapins et vente de miel)**

**20 décembre 2024 : Goûter de Noël aux enfants**

**ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

Présidente : Coralie PAYNOT (maman de Maëlys)

Vice-Présidente : Mathilde GUILLEMET (maman de Alice & Auguste)

Trésorière : Florie BLANCHET (maman de Rose et Axel)

Trésorière adjointe : Bleuenn CORNUAULT (maman de Roxane)

Secrétaire : Christelle CHUDEAU (maman de Sophia)

Secrétaire adjointe : Magali GINESTET (maman de Camélia)

**26 janvier 2025 : Grand loto**

**Février 2025 : Vente de brioches**

**27 avril 2025 : Vide grenier**

**18 mai 2025 : Pétanque**

**28 juin 2025 : Fête des écoles**

## PLANTATION D'ARBRES

Nous avons convenu lors de notre rencontre du début d'année 2024 de réaliser deux journées citoyennes, la première avait pour objet le nettoyage des accès à la Loire. Cette première journée avait fait l'objet d'un article dans le précédent bulletin.

La seconde journée a eu pour objet la **création d'un verger sur un terrain communal**. Le vendredi 29 novembre, en compagnie des élèves de cours élémentaires de Monsieur Cailly, nous avons planté **une vingtaine d'arbres fruitiers**. Les enfants ont particulièrement apprécié cette activité.

Cette opération sera reconduite.

Lorsque ces arbres seront en maturité, la cueillette des fruits sera proposée gracieusement aux habitants de la commune.



# *L'assemblée communale, l'événement incontournable de la Rentrée*

Merveilleuse année 2024 pour le comité des fêtes de ST CLEMENT DES LEVEES, nous avons pu rassembler beaucoup de monde à la fête de septembre 2024 - l'Assemblée communale, 1000 repas, nos traditionnelles MOULES FRITES, ont été servis par une bonne cinquantaine de bénévoles, dans un esprit de convivialité et de bienveillance.





Nous remercions chaleureusement toute l'équipe du comité des fêtes de ST CLEMENT DES LEVEES, toute l'équipe municipale, conseillers, secrétaires, agents communaux d'être venus nous aider à préparer et organiser cette assemblée communale 2024.

Également nous remercions le comité des fêtes de st martin de la place et la commune de Gennes Val de Loire pour le prêt du matériel dans un esprit de mutualisation.



Le comité des fêtes vous invite à l'assemblée générale le mardi 14 janvier 2025 à la salle des fêtes à 20h pour le bilan de l'année 2024 et l'organisation, la préparation de nos prochaines fêtes :

- REPAS CHAMPETRE au bord de la Loire le samedi 24 mai 2025.
- L'ASSEMBLEE COMMUNALE les 6 et 7 septembre 2025 Moules et Frites.

**Merci à vous tous et BONNE ANNEE 2025**



# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FAIT PEAU NEUVE !

Les travaux sont lancés pour cette rentrée et concernent l'isolation et la remise à neuf de ce bâtiment municipal. Dans l'attente de retrouver le confort de ces nouveaux locaux, les activités de la bibliothèque ont déménagé à la salle de la Boire Maupoint, située au 11 ter de la Boire Maupoint. Les bénévoles poursuivent leur accueil du public lors des permanences les mercredis et vendredis après-midi, ainsi qu'un samedi matin sur deux. Les écoliers et les plus jeunes enfants de la micro-crèche ont découvert



cette bibliothèque éphémère et les nouveaux ouvrages mis à leur disposition. Pour les adultes, il y a toujours autant de choix : romans, documents, BD et revues vous attendent pour un prêt de 15 documents sur 4 semaines. Une seule carte permet de bénéficier de l'accès à toutes les bibliothèques du réseau Imagin'R (Saumur Agglo) via la réservation internet.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à retrouver notre équipe lors des permanences, mercredi et vendredi de 15h30 à 18h30, et les samedis des semaines paires de 11h00 à 12h00. Vous pouvez également nous contacter par mail à [stclemlire@gmail.com](mailto:stclemlire@gmail.com).



**Et n'oubliez pas, notre Cercle de Lecture reprend sa tournée 2024/25 avec une nouvelle sélection de romans à découvrir et à partager pour un moment convivial, tous les 1ers lundis du mois à partir de 20h !**

## INFOS PRATIQUES

Permanences :

**Mercredis et vendredis de 15h à 18h30**

**Samedi matin (semaines paires) de 11h à 12h**

*Permanences maintenues durant les vacances scolaires*

*Fermetures vacances de Noël et mois d'août*

**ASSOCIATION « LIRE À ST-CLÉMENT »  
BIBLIOTHÈQUE**

20 RUE GEORGES PERON  
49350 ST-CLÉMENT-DES-LEVÉES

**02 41 52 05 14**

 [stclemlire@gmail.com](mailto:stclemlire@gmail.com)



Depuis fin octobre, les travaux ont commencé sur le bâtiment de la bibliothèque. Après une phase de déblayage et démolition intérieure, on a pu voir en novembre l'échafaudage qui a permis à l'entreprise de couverture Fresneau de Mazé de refaire à neuf la partie nord de la toiture, la charpente ne nécessitant pas de travaux. Puis l'entreprise de Thierry Roulleau a entamé la réfection extérieure avec pose de plaquettes ou de tuffeaux neufs ; l'ensemble a ainsi repris une belle allure. Les 2 portes de grenier côté rue ont été condamnées, on ne conserve que la porte sud pour les besoins techniques : l'isolation haute se fera dans les combles qui recevront également le mécanisme de ventilation VMC.

Les 3 cheminées devenues non fonctionnelles et leurs conduits ont été abattues gagnant ainsi 3 m<sup>2</sup> au sol ; les murs intérieurs resteront en partie en moellons apparents, révélant ainsi la beauté de la pierre et les poutres qui ont été sablées dévoilent un joli grain de bois.

La suite des travaux passera par la pose des huisseries isolantes ainsi que des volets. Puis la partie électricité et plomberie suivront pour finir par le carrelage et la peinture. Ces parties seront entamées en janvier.

Ce chantier est donc en bonne voie et la livraison est prévue pour le printemps.

Dans cette attente, les activités de la bibliothèque ont été transférées à la salle de la Boire Maupoint.



# ANJOU VÉLO VINTAGE

Le 30 Juin 2024 passage à Saint-Clément-des-Levées - Cale Port Poisson de la rando vélo rétro comme d'habitude, de nombreux bénévoles ont répondu présents.



## BOULE DE FORT

### CONTACT :

Président Noël AUDEBAULT  
06 81 23 46 93  
societelavenir@free.fr

Le 31<sup>ème</sup> challenge communal a rassemblé 31 équipes composées d'un sociétaire et d'un invité demeurant dans la commune. Samedi 6 juillet, la finale du challenge communal s'est déroulée au siège de la société l'Avenir de Saint Clément des Levées. La compétition a rassemblé 31 équipes. La finale a été remportée par l'équipe composée de Jacqueline Souillet et Fabrice Paye. Ils se sont imposés face à Yohann Quelen et Laure Guilbault, sur le score de 12 à 10. Le trophée a été remis par Laurent Nivelles, maire de la commune qui sponsorise ce challenge.



## RÉTROVISEUR SAUMUROIS

Le 28 juillet, le "Rétroviseur Saumurois" a organisé une sortie dédiée aux voitures anciennes, notamment les « Torpédos » et les « Caisses Carrées ». Un circuit adapté à ces véhicules centenaires a permis aux participants de partir de Varennes-sur-Loire et de traverser plusieurs villages avant de terminer à Saint-Clément-des-Levées. D'autres passionnés, conduisant des véhicules anciens moins "carrés", se sont réunis au château de Saumur avant de rejoindre le groupe. Les deux cortèges se sont retrouvés pour un pique-nique convivial, attirant de nombreux visiteurs venus admirer les 40 voitures anciennes exposées pour l'occasion.



## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### Réfection toiture DP

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

Sans surélévation ni fondation : aucune formalité

- Surélevée
- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

### Panneaux solaires, Vélux DP

### FAÇADE, RAVALEMENT : DP

### CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> : avec couverture > 1,80 m de haut : PC

### PORTAIL DP

- ### ABRI JARDIN
- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC

### MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

### VERANDA, TERRASSES COUVERTES

- > 5 m<sup>2</sup> Aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> DP
- > 20 m<sup>2</sup> PC

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Ces autorisations peuvent évoluer, si le bien se trouve dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France ou du PPRI (Plan Prévention du Risque Inondation).

Les différentes teintes (menuiseries, façades...) doivent respecter le nuancier de Maine et Loire.

Tout manquement à ces déclarations est un délit, passible de poursuites pénales, risque de demande de remise à l'état d'origine.

Le service Urbanisme est à votre disposition sur rendez-vous, en mairie. Tél : 02 41 38 40 13

# MUSÉE MARINE DE LOIRE EN ANJOU

## Église de Saint-Clément-des-Levées

Malgré une météo peu clémente et une actualité chargée d'événements médiatiques, notre musée a su maintenir sa fréquentation. Il a accueilli plusieurs groupes, notamment plus de 50 visiteurs d'une coopérative du bâtiment d'Ancenis, la visite des deux musées (La Maison de la Loire

de Saint-Mathurin et l'Association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne), ainsi qu'une visite pédagogique pour deux classes de l'école de Saint-Clément, accompagnées de leur directeur, M. François Cailly.



Tout au long de cette saison, Guillaume a accompagné les visiteurs. Bien que nous ayons reçu moins de touristes étrangers, nous avons constaté un regain de visiteurs français et locaux.

Désormais, la collection du Musée Marine de Loire en Anjou sera suivie par le conservateur du patrimoine de Maine-et-Loire, M. Thierry Buron.

L'exposition temporaire « Les personnages illustres ayant voyagé sur la Loire » a remporté un franc succès et sera enrichie la saison prochaine.

Au plaisir de vous revoir en 2025 !

Contact : 06 72 82 74 30

Mail : joelle.massot@orange.fr



**VOUS ÊTES DÉJÀ 426 À SUIVRE LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR**

**PanneauPocket**

Merci pour l'intérêt que vous portez à l'outil de communication de la Mairie !  
Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, n'hésitez pas à installer l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes.

Parlez-en autour de vous, l'outil est Gratuit, Anonyme et sans Publicité.  
Bonne utilisation !

Scannez-moi



PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**Retrouvez toutes les informations de votre commune en vous abonnant aux lettres d'information !**





## BRUITS DE VOISINAGE

**Nous rappelons que les activités bruyantes sont réglementées afin de favoriser le bien vivre ensemble.**

**Vous pouvez télécharger l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage sur le site internet de la mairie.**

Les jours et horaires où cela est permis pour les particuliers :

- **Du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h

En cas de troubles avérés et répétés, vous pouvez faire appel au 17 pour faire constater les nuisances par la gendarmerie.



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

**Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies**, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Cela est nécessaire afin de ne pas gêner le passage des piétons et de ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Si le propriétaire riverain n'est pas en règle, sa responsabilité peut être engagée si un accident survient. Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).



**Retrouvez toutes les informations de votre commune en vous abonnant aux lettres d'information**



## FRANCE SERVICES

**Besoin d'aide pour vos démarches administratives et pour accéder aux services numériques ?**

Immatriculation de véhicules, carte vitale, impôts, permis de conduire, carte d'identité, retraite, accès à vos services en ligne...

Sur la commune de Gennes, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien auprès des principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA, la Poste et France titres.

Au sein de France services, vous avez également accès à des ordinateurs en libre-service.

**LES AGENTS DE VOTRE FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNENT DU :**

**Le Lundi** : de 09h00 à 12h30 de 13h45 à 17h00

**Le Mardi** : de 09h00 à 12h30

**Le Mercredi** : de 09h00 à 12h30 de 13h45 à 17h00

**Du Jeudi au Vendredi** : de 09h00 à 12h30

**Merci de prendre rendez-vous sur place**

Adresse : Place de l'Étoile 49350 Gennes-Val-de-Loire France  
ou au **02 41 51 99 79**

 [franceservices@gennesvaldeloire.fr](mailto:franceservices@gennesvaldeloire.fr)

## ZEN & MAINS



### UN VENT DE NOUVEAUTES SOUFFLE SUR "ZEN ET MAINS"

Après 13 années au service de votre bien être avec le massage, j'ai le plaisir de vous accompagner encore plus dans votre quête en vous proposant mon programme "nutrition pleine-santé".

Il s'agit d'un rééquilibrage alimentaire basé sur une alimentation saine et variée pour vous guider vers une véritable transformation, visant la pleine santé et la perte de poids.

Cet accompagnement individuel et ultra personnalisé se déroule sur une période de trois mois. Nous étudions ensemble votre alimentation, respiration, moyens de détox, pensées, gestion des émotions. Il s'agit des cinq facteurs du vivant, une démarche globale sans laquelle aucun objectif de pleine santé et de perte de poids ne peut être atteint durablement.

**Christa CORNET**  
CONSEILLERE EN NUTRITION  
PLEINE SANTE

Je respire - je me nourris - je me detox - je pense - je ressens

39 Rue des bigotteries  
49350 SAINT CLEMENT DES LEVEES  
0241408768  
0611694432

formée par le Docteur YANN ROUGIER  
médecin spécialiste passionné par la nutrition et les neurosciences



## OBJETS DU MONDE



### 15 ans de passion et de partage : OBJETS DU MONDE

Un voyage immobile depuis plus de 15 ans. c'est ce que propose OBJETS DU MONDE né de la passion de ses créateurs pour les cultures du Maroc, d'Indonésie et de l'Inde. Cette adresse unique nous transporte au cœur de l'artisanat international.

Des produits authentiques, réalisés à la main par des artisans talentueux. Bijoux, sculptures, tapis, meubles ... la boutique travaille en étroite collaboration avec les mêmes artisans depuis de nombreuses années garantissant ainsi la qualité et l'authenticité de chaque produit

un voyage pour les sens : outre les objets , vous trouverez des thés, cafés, infusions et rooibos ainsi que de la vaisselle. Ainsi, vous pourrez déguster tout en admirant les objets de cette boutique

Un lieu de vie où se mêlent l'ancien et le moderne : meubles vintage chinés avec soins cotoient des créations contemporaines.

Au delà de la vente, "OBJETS DU MONDE" porte des valeurs fortes : partage, découverte de l'autre, respect des cultures et des traditions. Chaque objet est une invitation au voyage, une occasion d'échanger et de mieux comprendre le monde qui nous entoure.

5 Port Poisson  
SAINT CLEMENT DES LEVEES  
02.41.38.96.44

Facebook : objetsdumonde  
Instagram : objetsdumonde49  
Site web : a venir au printemps 2025

*N'hésitez plus, poussez la porte et laissez vous emporter par un voyage inoubliable !!*

GERALDINE se fera un plaisir de vous conseiller et de vous faire partager sa passion



OUVERTURES : JEUDI - VENDREDI - SAMEDI  
10H-12H30 14H00-19H00



## Des travaux dans votre logement ?

Informations  
Conseils  
Accompagnement  
Aides

Un SEUL numéro !  
**02 41 40 45 51**

- Rénovation de votre logement
- Aménagement de votre habitat à la suite d'une perte de mobilité
- Maîtrise de vos consommations énergétiques
- Accès à des aides financières
- Accompagnement technique, juridique, financier et fiscal



# L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT DISPONIBLES EN MAIRIE ET SUR LE SITE DE LA COMMUNE

Scannez-moi



Pour une plus grande facilité de lecture nous avons fait le choix de mettre en évidence les thèmes principaux, fixés à l'ordre du jour, abordés en conseil municipal. Les PV des conseils municipaux restent bien entendu à la disposition de toute personne souhaitant les consulter, soit sur le site internet de la commune soit en mairie.

## 09 Janvier 2024

- Adhésion au contrat d'assurance groupe du CDG,
- Autorisation de mandatement à hauteur du ¼ du montant des dépenses d'investissement inscrites au budget précédent,
- Décision CIA 2024,
- Fonds de concours pour la rénovation énergétique de la bibliothèque municipale,
- Prestation ADS pour l'instruction des autorisations en matière d'affichage extérieur

## 06 Février 2024

- Intervention architecte sur dossier terrain rue G. Péron en visio-conférence,
- Acquisition d'un terrain rue des Beausses,
- Reconduction de la mission de conseil énergétique du SIEML,
- Protection sociale complémentaire – convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents (actuellement MNT)

## 05 Mars 2024

- Protection sociale complémentaire – convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents (actuellement MNT)
- SIEML – Versement d'un fonds de concours pour les opérations de réparation du réseau d'éclairage public, et mise aux normes d'armoires,
- Vote des subventions communales aux Associations,
- Bail commercial

## 02 Avril 2024

- Vote du compte de gestion 2023,
- Vote du compte administratif 2023,
- Affectation du résultat 2023,
- Vote des taux des taxes locales 2024,
- Vote du budget primitif 2024,

## 02 Mai 2024

- Désignation d'un délégué signataire des demandes d'urbanisme du Maire,
- Lancement de la consultation des travaux de réhabilitation de la bibliothèque,
- Achat véhicule communal

## 04 Juin 2024

- Tarifs cantine/garderie, Salle des fêtes, jeux de boules de pétanque couvert, aire de pique-nique et divers, concessions cimetière,
- Modification du tableau des emplois,
- Achat véhicule communal,
- Guinguette,
- Achat terrain,

## 02 Juillet 2024

- Renaturation de la cour d'école,
- Marché bibliothèque,
- Demande de subventions Aménagement rue G. Péron,

## 3 Septembre 2024

- Etude Voirie 2024 (Maîtrise d'œuvre),
- Contrat d'assurance groupe « risques statutaires »,
- Consultation CDG risque Prévoyance agents,
- Rénovation et extension du bâtiment du stade (maison des associations, club des jeunes)
- Rapport d'activité CASVL,

## 1<sup>er</sup> Octobre 2024

- Renouvellement de la convention territoriale globale avec la CAF et le SIVU Loire-Longué 2024-2028,
- Signature du projet éducatif de territoire - Plan mercredi,
- Approbation des statuts et prise de participation au capital de la Société Publique Locale Restauration Collective du Saumur

## 5 Novembre 2024

- Contrat informatique Ordicube,
- Contrat Prévoyance,
- Point réseau internet,

## 3 Décembre 2024

- Marché voirie 2024,
- SIEML, estimatif de réparation éclairage public suite à vandalisme route de Saumur,
- Décision modificative de crédit,
- Approbation du programme de construction de cinq logements locatifs sociaux,
- Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets,
- Achat matériel cuisine Ecole,
- Devis parking rue des Beausses

# INFORMATIONS PRATIQUES

## LA MAIRIE

3, PLACE MICHEL PRUVOST  
49350 SAINT CLÉMENT DES LEVÉES  
sgmairie@stclementdeslevees.fr

**02 41 38 40 13** • Fax : 02 41 38 45  
39

Site : [www.stclementdeslevees.fr](http://www.stclementdeslevees.fr)

## HORAIRES

Lundi : 10h-12h / 14h-18h  
Mardi : Fermé / 14h-18h  
Mercredi : Fermé / 14h-18h  
Jeudi : Fermé / 14h-18h  
Vendredi : 10h-12h / 14h-17h  
Samedi : Fermé  
Dimanche : Fermé

## LA POSTE

RUE GEORGES PERON  
49350 ST CLEMENT DES LEVEES

## HORAIRES

Lundi 09h - 11h45  
Mardi 09h - 11h45  
Mercredi Fermé  
Jeudi 09h - 11h45  
Vendredi 09h - 11h45  
Samedi 09h30 - 11h30  
Dimanche Fermé

## VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER ET LOUER UNE SALLE SUR NOTRE COMMUNE ?

### Contactez-la Mairie

- Par courrier : Mairie de Saint Clément des Levées 3, Place Michel Pruvost 49350 Saint Clément des Levées
- Par téléphone : 02 41 38 40 13
- Par mail : [accueilmairie@stclementdeslevees.fr](mailto:accueilmairie@stclementdeslevees.fr)

Nos bureaux sont ouverts les :

Lundi : 10h-12h / 14h-18h  
Mardi : Fermé / 14h-18h  
Mercredi : Fermé / 14h-18h  
Jeudi : Fermé / 14h-18h  
Vendredi : 10h-12h / 14h-17h  
Samedi : Fermé  
Dimanche : Fermé



### Tarifs Salle des fêtes :

#### Habitants de la commune :

- Pour une journée 82 €
- Pour deux jours (week-end ou semaine)
- Du 1er mai au 30 septembre 150 €
- Du 1er octobre au 30 avril 180 €

#### Particuliers ou associations hors commune (gratuit pour les associations communales) :

- Pour une journée 160 €
  - Pour deux jours (week-end ou semaine)
  - Du 1er mai au 30 septembre 235 €
  - Du 1er octobre au 30 avril 305 €
- Ces tarifs comprennent l'intervention d'un employé communal pour l'entretien du parquet.

#### Pour la réservation de la salle, il sera demandé :

1. Une caution de 250 € au moment de la remise des clés. Cette somme sera encaissée en cas de dégâts importants dans la salle, et en cas de désordre à l'ordre public. Dans le cas contraire, cette somme ne sera pas encaissée et sera restituée au locataire, lorsque les clés de la salle seront rapportées.
2. Une caution de 90 € pour le cas où le ménage ne sera pas réalisé correctement. Dans le cas contraire, cette somme ne sera pas encaissée et sera restituée au locataire, lorsque les clés de la salle seront rapportées.
3. Un forfait de 21 € est mis en place pour les locataires qui souhaitent déposer leurs déchets dans les bacs mis à disposition à la salle des fêtes.



### Tarifs utilisation aire de pique-nique

- Forfait branchement électrique de 21 € par jour, quel que soit le temps d'utilisation dans la journée.
- Un forfait de 52 € par semaine est suggéré en cas d'utilisation prolongée. Une demande du nombre d'ampères utilisés sera effectuée auprès des consommateurs, qui, suivant la puissance utilisée pourrait engendrer une réévaluation des 52 € de base.
- Une caution de 400 € sera demandée. Cette somme sera restituée au locataire lors de la restitution des clés du compteur et après constat du bon état de l'aire de pique-nique. Dans le cas contraire, cette somme sera conservée par la municipalité.



### Location terrain de pétanque couvert

- La location du jeu de boules de pétanque fera l'objet d'une convention pour le local couvert à l'exclusion de la partie privative. Le prix de cette location a été arrêté à 31 € pour le week-end ou 2 jours en semaine.
  - Une caution de 100 € sera demandée lors de la remise des clés, non encaissée et restituée lors de la restitution des clés.
- En cas de constat de dégâts ou autres désagrément cette somme sera encaissée. Les conditions particulières de location seront inscrites dans la convention.

# TEMPS FORTS 2024

8 mai



Commémoration



Appel 18 juin



Jeux Olympique



J'aime la nature



Journée Champêtre



Journée citoyenne



Piste routière



Bénévoles



# NOS SERVICES

**SÉBASTIEN CHAUVEAU**  
Dépannage et entretien  
Chaudière fioul, gaz - Climatisation - Pompe à chaleur

Rue du port Poisson 49350 Saint-Clément-des-Lévées  
Chemin de la Motte d'Aubigny 49400 Saint-Lambert-des-Lévées

**02 41 51 94 14 - 06 80 14 70 67**  
sebastien.chauveau@live.fr  
@sebastienchauveuplombierchauffage

Siret : 528 834 013 00013 - APE 4322B

Numero  
02 41 58 47 47

**Beautiful coiffure**



**ANTHONY PAYSAGE**  
**07-71-70-93-95**  
ENTRETIEN-TAILLE-CREATION

Débroussaillage-Tonte-Désherbage  
Élagage-Abattage-Tonte  
Création de massifs / d'allées & Plantation  
Pose de grillage

Devis & déplacement gratuits

**An Jardin des Soins...**

Les-de Les Granges  
49350 St Clément des Levées

**06 83 48 48 35**  
**02 41 52 32 50**  
(aménagement sur RDV)

**Marie**

**CABINET INFIRMIER**

Informations générales  
Zoé Fougère 07 87 07 18 44  
Mathilde Desle 04 11 07 17 17

11 rue sur de la Seine Poissonnet  
49350 Saint-Clément-des-Lévées  
infirmerie@chateau.com

Tous types de soins,  
à domicile ou au cabinet 7j/7

*Thierry Rouleau S.A.R.L.*  
**02 41 38 01 82**  
*Maçonnerie - Taille de pierre*  
*Restauration*

7, rue des Voies - 49350 St Clément des Levées

**SARL Claude Martin**

Peinture bâtiment  
Décoration  
Revêtements de sols et murs  
Parquets flottants - Vitrerie

49350 ST CLÉMENT DES LÉVÉES - 02 41 53 72 66  
www.martin-peinture.com

**Jardins de la Loire**

Création  
Entretien  
Élagage  
Gazon  
Plantation  
Clôture

L'Osinière 49350 ST CLÉMENT DES LÉVÉES  
06 85 32 35 58 - 06 26 87 44 77  
Design Décoration  
Entrepreneurs Paysagistes  
Déplacement sur Angers & Saumur

**Le Port Poisson**  
49350 St Clément des Levées  
Ouverture du mardi  
au dimanche  
de 9h à 20h

Bar, Tables, Jeux de profilage,  
Epaves, Gaz,  
Appât de pêche,  
3 Place Michel Poisson  
Saint Clément des Levées

**ARTISAN DOULANGÉ PÂTISSIER**

11 Rue Poissonnet  
49350 Saint-Clément-des-Lévées  
02 41 52 32 50

**La Pétrisante**

**BRUNO GRIGNY**

LES FROUX  
49350 SAINT CLÉMENT DES LÉVÉES

Tel : 02.41.51.84.15 Fax : 02.41.38.53.78

**Objets du Monde**  
Boutique de décoration  
d'intérieur - d'extérieur  
d'artisanat - d'objets  
du monde

5 port poisson  
& St-Clément-des-Lévées  
02 41 38 96 44  
objetsdumonde44@gmail.com

**4 TAXI St Clément**  
Hugues COUILLEAU  
tous trajets toutes distances  
sans supplément  
Transport médical malade aisé

**Tel. 02 41 50 39 48**  
10 rue du port poisson - St Clément des Levées

**Zen et Mains**  
www.zenetmains.com

Massage bien-être  
Christa Cornet  
49350 Saint-Clément-des-Lévées  
02 41 88 87 88 - 06 11 69 44 32

**ÉPICERIE CÔTÉ LOIRE**  
VIRAC - BIO - LOCAL

Produits locaux & régionaux  
Fruits - Légumes  
Crèmerie - Viande  
Produits d'hygiène & d'entretien

49350 Saint-Clément-des-Lévées  
02 41 50 52 30

du mardi au vendredi :  
de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h  
le samedi :  
de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00

**ATELIER BOIS & PIERRE**

Création, rénovation, entretien  
Plan, devis, montage  
- Matériaux - 02 41 58 47 47

**SARL HERAULT**  
Charpente  
Extension bois  
Aménagement de combles

**06 11 75 88 98**  
www.theoherault.com

Joli Mercier  
Mur digital / Sonorisation  
Animations Lud'i Joe

**Lud'i Joe**

02 41 52 32 50  
www.ludijoe.fr

**PLUMBING CLÉMENTAIS**  
Installation sanitaire  
Rénovation, rénovation et dépannage  
Travaux de chauffage

eurplombierclementais@outlook.com - 06-40-21-81-81



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

## Trions mieux ensemble !



### ERREURS FRÉQUENTES

Lors de la collecte du bac emballages, les agents retrouvent encore trop de :

- Sacs noirs et opaques
- Produits d'hygiène à usage unique

Dans le bac ordures ménagères →



→ Papier



Dans le point d'apport volontaire papiers →

- Objets en plastique
- Appareils électroniques
- Pièces métalliques
- Tuyaux d'arrosage



À la déchèterie →

- Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Trouver un point de collecte sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)



### OUTILS CONNECTÉS À VOTRE SERVICE



→ Localisez les points d'apport volontaire près de chez vous, retrouvez les consignes de tri, activez les notifications de collecte et faites vos démarches en ligne 24/24h sur notre site Internet ou sur l'appli mobile



Appli Kyrielle

**Kyrielle / Saumur Agglopropreté**

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

**02 41 50 44 67 / [accueil@agglopropre49.fr](mailto:accueil@agglopropre49.fr)**

**[www.saumur-aggloproprete.fr](http://www.saumur-aggloproprete.fr)**



Vos déchets au quotidien



## DÉCHÈTERIES

### SAUMUR

(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ **DU LUNDI AU SAMEDI** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

### ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ **DU LUNDI AU SAMEDI** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ **DIMANCHE** de 9h30 à 12h

### MONTREUIL-BELLAY

(Champ de Liveau) Les Quints

→ **LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI** de 13h30 à 17h30

→ **JEUDI** de 9h à 12h

→ **SAMEDI** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

### ALLONNES

Rue St-Jean-des-Bois

→ **LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI** de 9h à 12h

→ **MARDI ET SAMEDI** de 13h30 à 17h30

### VERNANTES

La Maladré

→ **LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI** de 13h30 à 17h30

→ **SAMEDI** de 9h à 12h

### LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

→ **DU LUNDI AU SAMEDI** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

### GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

→ **LUNDI ET VENDREDI** de 13h30 à 17h30

→ **MERCREDI ET SAMEDI** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

### DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

→ **LUNDI, MARDI ET VENDREDI** de 9h à 12h

→ **JEUDI** de 13h30 à 17h30

→ **MERCREDI ET SAMEDI** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



## IMPORTANT



→ Tout contenant ou contenu non conforme sera refusé.



→ Tout déchet en dehors du bac ne sera pas collecté.



→ Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par les agents.



→ Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.



RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

## CONSIGNES DE TRI

### EMBALLAGES

...En vrac ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac

- Emballages et briques en carton
- Emballages en métal
- COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE
- EN VRAIC
- Bouteilles et flacons
- Films, sacs, pots et barquettes en plastique
- COLLECTE EN PORTE-À-PORTE EN BAC

### PAPIERS

- Journaux, magazines et publicités
- Livres et cahiers
- Annuaires et catalogues
- COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE
- DÉCHÈTERIE
- Courriers, feuilles et enveloppes

### VERRE

- Bocaux et pots
- Bouteilles
- COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE
- DÉCHÈTERIE

### BIODÉCHETS

- Déchets alimentaires, épiluchures...
- COMPOSTEUR POULES

### ORDURES MÉNAGÈRES

- ...Uniquement en sacs bien fermés dans votre bac
- Le reste des déchets dont...
- Déchets non recyclables
- COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE
- COLLECTE EN PORTE-À-PORTE EN BAC

### GROS CARTONS

- Cartons plies
- DÉCHÈTERIE

# CALENDRIER 2025

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

JANVIER	
A	B
Lundi 6	
Lundi 13	
Lundi 20	
Lundi 27	

FÉVRIER	
A	B
Lundi 3	
Lundi 10	
Lundi 17	
Lundi 24	

MARS	
A	B
Lundi 3	
Lundi 10	
Lundi 17	
Lundi 24	
Lundi 31	

AVRIL	
A	B
Lundi 7	
Lundi 14	
Mardi 22	
Lundi 28	

MAI	
A	B
Lundi 5	
Lundi 12	
Lundi 19	
Lundi 26	

JUIN	
A	B
Lundi 2	
Mardi 10	
Lundi 16	
Lundi 23	
Lundi 30	

JUILLET	
A	B
Lundi 7	
Mardi 15	
Lundi 21	
Lundi 28	

AOÛT	
A	B
Lundi 4	
Lundi 11	
Lundi 18	
Lundi 25	

SEPTEMBRE	
A	B
Lundi 1	
Lundi 8	
Lundi 15	
Lundi 22	
Lundi 29	

OCTOBRE	
A	B
Lundi 6	
Lundi 13	
Lundi 20	
Lundi 27	

NOVEMBRE	
A	B
Lundi 3	
Lundi 10	
Lundi 17	
Lundi 24	

DÉCEMBRE	
A	B
Lundi 1	
Lundi 8	
Lundi 15	
Lundi 22	
Lundi 29	

## 1 Vous habitez...

À: ANTOIGNÉ | CHÈNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT ÉPIEDS (SAUF BIZAY) | GENNES | MONTREUIL-BELLAY LES ROSIERS-SUR-LOIRE | S'-JUST-SUR-DIVE

B: S'-CLÉMENT-DES-LEVÉES

## 2 Votre jour de collecte est le

LUNDI

## 3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille ou soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

Emballages recyclables **ou** Ordures ménagères

## 4 Jour férié = collecte reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces reports de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.